Alerte Rouge

Nouvelle attaque contre l'enseignement de la psychanalyse et de la psychothérapie institutionnelle à l'université de Reims.

Pour l'année universitaire 2007/2008, Mme Chrystel Besche responsable de l'enseignement à la faculté de psychologie de Reims, avait contacté le Docteur Patrick Chemla en tant que président de la CRIEE (Collectif de Réflexion Institutionnelle Et d'Ethique) pour assurer un enseignement d'initiation à la psychanalyse et à la pratique de la psychothérapie institutionnelle.

Cette demande se justifiait par le départ d'enseignants qui jusque là assuraient cet enseignement, et par un souci de faire entendre aux étudiants diverses théories et pratiques. Pour les membres de la CRIEE, il a semblé important d'assumer cette tâche de manière militante. Un enseignement à plusieurs voix a été mis en place avec la participation de Mmes Thierion (psychologue) et Zampaglione (psychologue) et Mrs Chemla (psychiatre médecinchef) et Lumbroso (psychologue). Cet enseignement a donné toute satisfaction comme l'atteste le mail de Mme Besche. Il était prévu de le reconduire voire de l'étendre.

En septembre un mail de Mme Besche signale que le Master de psychologie de l'année 2008/2009 s'intitule « *Psychologie des perturbations cognitives* », de plus sous les recommandations du ministère et de l'AERES (Agence d'Evaluation de la Recherche et de l'enseignement Supérieur) le master de psychologie est recentré sur une perspective cognitive et neuropsychologique, ce qui exclut toute autre approche théorique de la psychologie. Dans le même mouvement, c'est l'ensemble des autres enseignements d'approche psychanalytique ou tout simplement psychodynamique qui se voit rejeté .

Il faut entendre ce qui se joue dans l'exclusion de cet enseignement et le replacer dans le contexte de l'élimination de l'enseignement de la psychanalyse à l'Université comme le dénonce le mouvement « *Sauvons la Clinique* », mais aussi de la création des pôles sous l'autorité des professeurs de psychiatrie qui sont dans leur grande majorité cognitivobiologiste.

Pour nous, il n'est pas question de défendre l'enseignement de la psychanalyse à l'université comme seule approche de la personne souffrante, mais de soutenir une formation hétérogène où toutes les approches ont droit de cité. Nous voyons dans cette exclusion, une attaque contre l'apport de la psychanalyse à la prise en charge des sujets souffrants et un formatage unidimensionnel de l'approche de la maladie mentale excluant toute pratique de psychothérapie institutionnelle.

Nous vous proposons de nous contacter afin de tenter d'organiser la riposte.

LA CRIEE SEPTEMBRE 2008